

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 BULLETIN D'INFORMATION DE MAI

Bonjour chers parents,

Beau temps mauvais temps, nous vous remercions d'encourager vos enfants à persévérer dans leurs apprentissages. L'ensemble de l'équipe continue d'œuvrer de façon professionnelle et assidue auprès de vos enfants afin d'assurer leur réussite éducative. Comme toujours, votre collaboration est grandement appréciée et fait toute la différence dans la réussite de vos enfants.

Bonne lecture,

Christian Gravel

DATES IMPORTANTES

Vendredi 17 mai :2024 Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

Lundi 20 mai : 2024 Congé

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public en ligne et débutent à 18 h 45 :

INSÉREZ VOS DATES

HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

Les évaluations obligatoires du ministère au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période. Effectivement, selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu.

Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation

3 et 4 juin: 2024	Français lecture, 6 ^e année
5 et 6 juin : 2024	Français écriture, 6 ^e année
11-12-13 juin :2024	Mathématique, 6 ^e année
5 et 6 juin : 2024	Français lecture, 4 ^e année
10-11-12 juin : 2024	Français écriture, 4 ^e année

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse | Déménagement prévu](#)

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE

À l'occasion de la Semaine québécoise de la garde scolaire, du 13 au 17 mai, l'Association québécoise de la garde scolaire invite parents, élèves et partenaires scolaires à découvrir ou redécouvrir un véritable trésor qui se cache au cœur de leur école : le service de garde.

Nous invitons les parents, les enfants et l'équipe-école à rendre hommage au talent, à la créativité, au dévouement et à l'énergie déployés par les éducateurs et éducatrices du service de garde.

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU CLUB DE VÉLO DALBIX

Dalbix est le club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke. Faire partie du club Dalbix, c'est le plaisir de retrouver son groupe d'amis à chaque activité, en plus de s'amuser et de progresser dans son sport favori!

Pour l'inscription et les détails, visitez le www.dalbix.ca.



DÉBUT DE LA SAISON 6 MAI : C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !
Fin de la saison : 12 septembre, avec une relâche pendant les semaines de vacances de la construction.

C'EST QUOI DALBIX

- Club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke
- Pour les jeunes à partir de 7 ans (au 31 décembre 2024), jusqu'aux adultes.
- Dans chaque groupe d'âges, il y a des groupes débutants, intermédiaires et avancés.
- Deux choix s'offrent à vous, à partir du Chalet du Mont Bellevue :

Cours 2 fois par semaine (lundi-mercredi ou mardi-jeudi)
encadrés par des entraîneurs formés, dès 18h

et/ou

École de vélo de montagne tous les mercredis matins de l'été au
Chalet du Mont Bellevue, encadrée par des entraîneurs certifiés.

TARIFICATION

- Pour les cours de soir : 380 \$/membre
- Pour l'École de vélo : 200 \$/enfants
- La licence de la FQSC est obligatoire.

RABAIS de 50 % sur les inscriptions du 3^e enfant et plus.

INSCRIPTION 2024

Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site web !
www.dalbix.ca

Les bonnes pratiques pour le partage de photos des enfants

Naitre et grandir a publié un dossier complet sur comment protéger les tout-petits à l'ère numérique. Saviez-vous que...

- Publier des photos et des vidéos de votre tout-petit ainsi que des informations sur lui comporte des dangers.
- Ces informations personnelles pourraient mettre mal à l'aise votre enfant plus tard et être utilisées par des personnes mal intentionnées.
- Il est conseillé de limiter les publications sur votre enfant et, s'il est assez vieux, de lui demander son consentement.



Voici ce que vous pouvez faire pour partager de façon plus sécuritaire des photos de vos enfants :

- Éviter les publications qui montrent votre enfant dans certaines situations.
- Limiter le nombre de publications et ne pas partager certaines informations.
- Resserrer vos paramètres de confidentialité et privilégier les plateformes privées.
- Sensibiliser vos proches.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3vkELSd>